

Déclaration de nouveau mode d'exercice

Cette déclaration devra être renouvelée chaque début d'année et vous resterez redevable d'une cotisation annuelle réduite.

Elle peut être retournée, complétée et signée, par email (tableau@architectes-idf.org) ou par courrier (CROAIF – Service du Tableau - 148 rue du faubourg Saint-Martin - 75010 Paris).

Toute déclaration incomplète ne pourra pas être prise en compte.

Je soussigné(e)

adresse

.....

tel email

inscrit(e) au Tableau sous le n° national

déclare être à la retraite et n'accomplir aucune activité professionnelle, quelle qu'elle soit*,
pouvant engager ma responsabilité au sens de l'article 16 de la loi sur l'architecture

depuis le (*jour/mois/année*) et jusqu'à nouvelle information de ma part.

Je ne dispose d'aucune part dans aucune société d'architecture.

Je m'engage à me rapprocher du Conseil régional pour la mise à jour de ma situation au Tableau
avant toute reprise d'activité professionnelle.

Fait le

Signature (*obligatoire*) :

* Par exemple : établissement du projet architectural, aménagement et urbanisme y compris élaboration des plans, lotissements, élaboration de programme, préparation des missions nécessaires à l'exécution des avant-projets et des projets, consultation des entreprises, préparation des marchés d'entreprises, coordination et direction des travaux, assistance aux maîtres d'ouvrage, conseil, expertise...